

Background paper prepared for the
Education for All Global Monitoring Report 2003/4
Gender and Education for All: The Leap to Equality

Planifications nationale et réformes politiques en Mauritanie

Yacouba DIAGANA
2003

This paper was commissioned by the *Education for All Global Monitoring Report* as background information to assist in drafting the 2003/4 report. It has not been edited by the team. The views and opinions expressed in this paper are those of the author(s) and should not be attributed to the *EFA Global Monitoring Report* or to UNESCO. The papers can be cited with the following reference: "Paper commissioned for the *EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality*". For further information, please contact efareport@unesco.org

Table des matières

1. Introduction	3
2. Analyse des indicateurs du système éducatif mauritanien.....	3
2.1. Le Taux Brut d'Admission (TBA) :	4
2.2. Les Taux bruts de Scolarisation (TBS).....	4
2.3. Le taux de redoublement.....	5
2.4. Le taux d'accès	5
2.5. Ecoles complètes.....	5
2.6. Evolution de la rétention.....	6
3. Genre et équité	6
4. L'enseignement Préscolaire.....	7
5. L'Alphabétisation et l'Enseignement Originel	7
6. La qualité.....	8
7. Synthèse des indicateurs du système éducatif : état des lieux	8
8. Stratégies mises en œuvre	9
9. Les réformes et politiques à mettre en œuvre	11
10. Bibliographie.....	15

1. Introduction

Après les indépendances, jusqu'à la fin des décennies 70 et 80, l'enseignement en général, et l'enseignement fondamental en particulier, a connu un essor non négligeable. Cet effort, sans se ralentir, à la fin de la décennie 80 semblait avoir moins d'impact sur les effectifs de la population à scolariser. Cela se traduisait par une stagnation de la population scolarisée aux environs de 50-52%¹ alors que la croissance démographique restait forte.

Par ailleurs, au début de la décennie 90, il existait des disparités très marquées entre les 13 régions. Les régions du Nord tel que Dakhlet Nouadhibou, Adrar... étaient les plus scolarisées. Les régions du sud bordant le fleuve et celles qui lui sont adjacentes plus au nord, à vocation agro-pastorale, Gorgol, Assaba..., étaient notoirement sous scolarisées².

La Mauritanie en participant à la conférence de Jomtien, en 1990, et en adhérant à la déclaration et au plan d'action issu de celle-ci, a confirmé l'orientation de sa politique éducative en faveur de la scolarisation universelle.

Ainsi, le système éducatif mauritanien, en encourageant une intensification de la scolarisation a privilégié la quantité au détriment de la qualité. Il est admis à l'heure actuelle par les autorités de l'éducation nationale, que la scolarisation rapide, de ces dernières années, en ce qui concerne, l'éducation primaire, s'est produite en général au détriment de la qualité de l'enseignement. Autrement dit, les autorités ont accepté une faible efficacité interne du primaire, à travers les classes surchargées, la formation accélérée des enseignants, le manque de pertinence des contenus scolaires etc. Ce constat est attesté par un fort taux d'abandon et d'échec.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) national, après avoir progressé très rapidement entre 1990 et 1997, a connu par la suite une certaine stagnation. Mais il se maintient depuis cette date à un niveau relativement élevé avec une réduction des disparités régionales. Néanmoins, le risque lié à une inversion générale n'est pas à écarter.

En outre, la Mauritanie s'est résolument inscrite dans la lutte contre l'analphabétisme avec la mise en place d'un Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à l'Enseignement Originel. Cela a permis d'augmenter le nombre de la population alphabétisée et de valoriser l'enseignement originel.

En ce qui concerne la petite enfance, ce volet du système éducatif commence à être pris en compte dans toute sa dimension par les autorités à travers d'une politique nationale de la petite enfance.

2. Analyse des indicateurs du système éducatif mauritanien

L'indépendance de la Mauritanie, en 1960, a été pratiquement le point de départ du développement substantiel de la scolarisation. A l'époque, le système éducatif formel

¹ source : Direction de la Planification et de la Coopération (DPC)

²) Les taux de scolarisation en 90/91 étaient de (source DPC) :

- pour les régions sous scolarisées : Hodh Charghi 35%, Hodh Gharbi 33%, Assaba 32%, Gorgol 34%
- pour les régions du nord : Dakhlet Nouadhibou 83%, Adrar 63%, Tiris-Zemmour 88%.

n'accueillait que 5% des filles et 17% des garçons en âge de scolarisation au fondamental. Il y a eu entre temps un changement d'attitude vis à vis de l'éducation moderne certainement renforcé par les impératifs et les mutations socio-économiques liés à la sédentarisation progressive et la disparition du mode de vie traditionnelle.

Ces dernières années, le système éducatif mauritanien a connu des améliorations certaines dans sa globalité. Cet accroissement des différents indicateurs étant toutefois variable selon l'ordre d'enseignement considéré.

2.1. Le Taux Brut d'Admission (TBA) :

Le taux brut d'admission (TBA) connaît une évolution satisfaisante. Inférieur à 100% jusqu'en 2000-2001, il dépasse les 115% pour l'an 2001-2002. Cela peut traduire un réel effort de scolarisation des enfants. Un TBA supérieur à 100% signifie que l'on a admis en début de cycle des enfants plus jeunes ou plus vieux que l'âge légal (6ans). Le TBA national cache des disparités importante entre les régions (de 12 points en 1997-1998 à 18 points en 2001-2002).

On peut observer deux comportements dans l'examen des profils régionaux : i) un premier groupe³ ayant un comportement similaire au TBA national et ii) un second groupe⁴ ayant un profil différent à celui du taux national.

Le taux brut d'accès au niveau du premier cycle secondaire a évolué de 21,4% en 97-98 à 25,3% en 01-02. La part des filles n'a quasiment pas évolué durant ces cinq dernières années (43%).

2.2. Les Taux bruts de Scolarisation (TBS)

Le taux brut de scolarisation national croit de 84% en 1997-1998 à 88,7% en 2001-2002, après un maximum à 90% en 2000-2001. A l'instar du TBA, le TBS national cache des disparités importantes entre les régions. Ainsi, on observe des variations entre régions de 127% dans l'Adrar à 70% dans le Gorgol.

L'écart type du TBS par région (18,2 en 1997-1998 à 18,1 en 2001-2002) laisse apparaître une certaine constante dans l'hétérogénéité des situations régionales. Toutefois cette constance masque des évolutions régionales diverses. C'est à dire que le niveau de différences entre les wilayas est stable, mais que la nature de ces différences a évolué au cours du temps. A la lecture de ces TBS on constate trois typologies de TBS par rapport au taux national : i) tout d'abord les wilayas qui affichent des TBS durablement supérieurs au taux national : l'Inchiri, Nouakchott, Nouadhibou, Adrar, Tiris Zemour et le Tagant, ii) celle qui ont des taux très proche de la moyenne nationale Hodh El Charghi et le Trarza, et enfin, iii) les TBS de l'Assaba, du Hodh El Gharbi, du Gorgol d Guidimakha et dans une moindre mesure du Brakna sont très généralement en dessous de la moyenne nationale.

Le comportement en matière de genre est différent en ce qui concerne le premier groupe,

³ Le Hodh El Charghi, l'Assaba, le Brakna, l'Adrar, le Tiris Zemour, le Gorgol et l'Inchiri

⁴ Le Tagant et le Guidimakha ont des profils en "dos de chameaux", affichent un pas d'avance sur le profil national. Hodh El Gharbi affiche un profil étonnant. Outre le maintien d'une scolarisation favorable aux filles, le TBA a baissé en tendance jusqu'en 2000-2001, avant d'opérer une spectaculaire remontée en 2001-2002 (jusqu'à 145% pour les filles). les TBA de Nouadhibou et de Nouakchott bien que suivant la tendance à l'amélioration générale de l'admission, ils se distinguent par un décrochage entre les tendances de scolarisation des garçons et des filles

on constate que le TBS masculins et féminins de Nouadhibou et du Tiris Zemour sont supérieur à 100%. Le profil d'évolution indiquent une relative stagnation dans ces deux régions et à Nouakchott, alors que la situation s'améliore visiblement en Inchiri et au Tagant et se détériore en tendance en Adrar. Il y a lieu de signaler la persistance des biais féminins au Gorgol (plus de 7 points) et au Guidimakha (environ 5 points).

A la lumière des différents indicateurs, la situation reste préoccupante au Gorgol avec la réduction en tendance du TBS et un maintien de l'écart du genre et quand au Guidimakha, bien qu'il soit sur une bonne voie en tendance avec une réduction du biais du genre, la situation n'est pas stable.

2.3. Le taux de redoublement

Le taux de redoublement moyen par année d'étude, sur la dernière décennie, est de 15%. Le taux de redoublement des 5 premières années du fondamental est assez stable, variant dans une fourchette de 11 à 14%. La 6ème année du fondamental se distingue par un taux de redoublement nettement plus élevé 25% en moyenne nationale. Il s'agit d'une année particulière qui prépare à l'examen de sortie de cycle, autrement dit ce taux est amputable au mécanisme d'évaluation de transition entre les cycles. Le taux de redoublement est très dispersé par région avec un écart type de 6% et un coefficient de variation de 40%.

Le taux de redoublement en sixième année par région montre une très forte pratique du redoublement à Nouadhibou (42%), dans l'Inchiri (41%) et à Nouakchott (38%). On remarque que le Gorgol et le Brakna ont des taux de redoublement en 6ème année particulièrement élevés en comparaison à leur taux de redoublement des années d'études antérieures.

Le taux de redoublement au niveau du premier cycle secondaire a augmenté de 12% en 97-98 à 16% en 00-01.

2.4. Le taux d'accès

Les effectifs d'élèves au fondamental ont évolué de 355822 en 2000 à 375 695 en 2002 dont 183 220 filles soit un taux de participation de 48,7%. Le taux d'accès en première année du fondamental a progressé de 97% à 112%.

Le taux d'accès au fondamental a progressé de manière significative. Il est passé de 89,5% en 97-98 à plus de 117% en 2001-2002.

Calculé sur la base de la population de 11 ans, le taux d'accès en 6ème année est de 45%. C'est à dire que le nombre de nouveau entrant en 6ème année du fondamental représente 45% de cette tranche de la population.

En terme de genre le taux d'accès des filles suit la même trajectoire que celle du global. En terme d'équité, il est plus élevé chez les garçons que les filles : 47% vs 45%. Cette faible différence masque les écarts considérables entre les régions. Cette différence est caractérisée par un écart type de 14% soit un coefficient de variation de 31%.

Globalement l'amplitude de variation des taux d'accès en 6ème année des filles est supérieure à celle des garçons qui varie de 33% dans le Hodh El Gharbi à 77% dans l'Inchiri. Les filles détiennent simultanément les records des taux d'accès le plus faible et le plus fort : 27% dans le Guidimakha et 82% à Nouakchott.

2.5. Ecoles complètes

Les écoles complètes sont aujourd'hui au nombre de 574 sur un total de 3204, soit une

moyenne de 18% d'écoles à cycle complet et qui scolarisent 54% des élèves du fondamental. Le pourcentage d'école à cycle complet est très dispersé régionalement avec un écart type de 28% soit un coefficient de variation de 155%. La proportion d'élève scolarisée en cycle complet est aussi dispersée, mais dans une moindre mesure, avec un écart type de 26%, soit un coefficient de variation de 48%.

Il existe des disparités régionales importantes. Les deux hodhs sont les moins dotés en écoles complètes (5% pour le Hodh Charghi et 7% pour le Hodh El Gharbi) et y scolarisent le quart de leurs élèves. L'Assaba, le Tagant, le Guidimakha, le Gorgol, le Trarza et le Brakna ont une couverture d'écoles complètes de 10 à 17% et y scolarisent moins de la moitié des élèves.

2.6. Evolution de la rétention

Plusieurs études ont montré que le principal problème du système scolaire mauritanien est la rétention. Ce phénomène est à corrélérer avec plusieurs autres paramètres, entre autre, le fait que 61% des écoles n'ont qu'un ou deux niveaux et seules 18% environ ont un cycle complet, ce qui a conduit certains spécialistes d'avancer la théorie de "*l'école qui abandonne l'enfant*"⁵.

Le taux de rétention est de l'ordre de 43% en milieu rural et 70% en milieu urbain. Les raisons données pour ces faibles taux de rétention tous sexes confondus sont multiples : l'école ne répond pas aux attentes des parents, n'offre pas le cycle complet d'enseignement, est située trop loin du domicile de l'enfant, les coûts directs et les coûts d'opportunité sont trop élevés.

La rétention au niveau national a baissé de 97-98 à 01-02 passant de 48,4% à 45% après être passé par un maximum en 99-00 de presque 52%. Ainsi, moins d'un enfant sur deux entré en première année du fondamental en 96-97 atteint la sixième année. De plus la disparité régionale s'est accrue au cours des années, le coefficient de variation passant de 5% en 97-98 à 33% en 2001-2002. Il y a une disparité importante entre les différentes régions. Elle est plus élevée à Nouadhibou 76% respectivement et plus faible au Guidimakha 28% en 2001-2002.

Au niveau national, le taux de rétention féminin est légèrement supérieur au taux de rétention moyen : 46% en 2001-2002 vs 45% tout genre confondu. Il a connu la même évolution que le taux de rétention global, à savoir une baisse depuis 97-98 où l'on enregistre 49% de rétention chez les filles. Il est également très dispersé selon les régions. Il l'est même davantage que le taux de rétention global, avec un coefficient de variation de 37% en 2001-2002. Cette dispersion a augmenté au fil des années puisque quatre ans auparavant le coefficient de variation valait 26%.

3. Genre et équité

La dimension genre dans la scolarisation est à considérer en terme de milieu urbain et rural.

L'importance de la scolarisation des enfants est souvent mise en corrélation dans les communautés mauritanienne avec la division sociale du travail, c'est à dire le rôle de l'homme et de la femme dans la société traditionnelle. Bien que les populations admettent à

⁵ Points de synthèse de l'étude : "le système éducatif mauritanien éléments d'analyse pour instruire des politiques nouvelles "banque mandiale,2001

juste titre que l'éducation est importante pour les enfants en général, elles reconnaissent des facteurs limitants de grandes importances à la scolarisation des filles : le mariage précoce, la pauvreté, l'ignorance des parents, l'éloignement des structures d'accueil, la médiocrité des enseignements, des enseignants et l'échec de l'école dans sa mission.

En outre les deux sexes souffrent de la concurrence des travaux domestiques, élevage, champêtres... en particulier les filles, qui sont sollicités dès le petit matin jusqu'à la tombée de la nuit, en milieu rural, à participer aux travaux ménagers. Leur journée est rythmée par une alternance entre l'école et les travaux ménagers.

4. L'enseignement Préscolaire

Il n'est plus à démontrer aujourd'hui l'importance du préscolaire sur la préparation de l'enfant à l'enseignement de base. Elle favorise la socialisation du jeune enfant et le prépare à la lecture, à l'écriture, aux bonnes méthodes et l'outille pour affronter l'école fondamentale.

La nouvelle donne de l'organisation sociale de la famille mauritanienne (participation de la femme au marché de l'emploi, l'exode rural l'urbanisation sauvage...) a créé un besoin de plus en plus pressant en structure de garde pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans. Cette tranche d'âge est estimée en 2002 à 270 139 enfants soit 10% environ de la population totale du pays, dont 50,43% de garçons et 49,57% des filles.

L'absence de données fiables et exhaustives sur le secteur de l'enseignement préscolaire formel rend difficile la connaissance avec exactitude sa situation.

Les infrastructures d'accueil des tous petits sont passées de 18 structures d'accueil en 1996 à 214 en 2001. Ces structures sont soit publiques (12), privées (135) et communautaires (67). Leur capacité d'accueil est de 12366 enfants avec 568 monitrices soit un ratio enfants/monitrice de 21,8.

Ces structures souffrent de beaucoup de problèmes dont notamment le manque de professionnalisme du personnel d'accueil, l'inadaptation des locaux, la pléthore des effectifs, le manque d'équipement pédagogique, le manque de qualification des femmes qui prennent en charge la petite enfance et l'absence de programme d'éveil.

5. L'Alphabétisation et l'Enseignement Originel

L'alphabétisation a connu des progrès importants, avec des taux passants de 38,2% en 1988 à 50,8% en 1995, pour atteindre 57% en 2000. Néanmoins des écarts importants entre milieu et sexe persistent toujours. Ainsi, les hommes représentent un taux de 63% vs 52% de femmes alphabétisés. L'alphabétisation est de 45% en milieu rural contre 75% en milieu urbain. Par wilaya, les différences sont marquées avec Nouadhibou, Tiris Zemour, Nouakchott qui viennent en tête avec 75% et plus, alors que le Guidimakha, le Gorgol, le Hodh El Gharbi, le Brakna et l'Assaba sont en fin de liste avec moins de 50%.

Quant à l'enseignement originel, celui-ci a beaucoup contribué à l'effort d'alphabétisation en Mauritanie. Il se pratique dans des écoles non formelles appelées Mahadras. Le recensement effectué en 1995 par la structure de tutelle a permis de dénombrer 1728 mahadras réparties en trois catégories⁶.

⁶ les mahadras généralisées (151) où l'on enseigne le Coran, Fikh, hadith..., les mahadras spécialisées (246) qui font en plus du Coran l'enseignement d'une seule discipline et les mahadras coraniques (1331) ou on enseigne exclusivement le Coran.

6. La qualité

Les préoccupations relatives à la qualité⁷ de l'enseignement ne sont pas nouvelles. Les besoins d'améliorer la qualité ont été les objectifs de toutes les réformes du système éducatif.

Globalement le système souffre de dysfonctionnements structurels pour ce qui est notamment de son pilotage. En effet, ceux-ci peuvent être appréhendés par un ensemble de données relatives à son évolution (les effectifs et leur répartition) et à ses résultats (rendement interne et externe, redoublement, abandons, examens, évaluation qualitatives). Les faiblesses de pilotage du système s'expliquent notamment par l'absence de culture de management stratégique et d'information de gestion.

Deux indicateurs ont été suivis pour évaluer la qualité dans le système éducatif : i) le taux de redoublement et ii) le ratio élèves/maître.

Le taux de redoublement a diminué d'environ 2 points passant de 15% en 97/98 à 13% en 2001/2002. Le nombre d'élève par enseignant a évolué quant à lui de 47 à 39 en moyenne théorique car ne tenant pas compte des abandons d'enseignants alors que ceci est fréquent dans l'enseignement fondamental. Donc le nombre réel d'élève par maître est beaucoup plus élevé.

En outre, ce ratio est nettement plus élevé dans le public que dans le privé. Il est de 40,7 dans le public contre 18,1 dans le privé.

Le ratio est assez dispersé entre les régions, avec un écart type inter-régional de 8 et un coefficient de variation de 21%. Il varie de 20 élèves par maître dans l'Inchiri à 51 dans le Gorgol, soit 2,5 fois plus.

7. Synthèse des indicateurs du système éducatif : état des lieux

Contrairement aux indicateurs quantitatifs, le système éducatif mauritanien a connu des améliorations significatives en termes d'indicateurs quantitatifs. Les TBS ont évolué de 53% en 1991/1992 à plus de 88% en 2001-2002. Cela peut traduire un réel effort de scolarisation. Le taux d'accès au fondamental a progressé de manière significative. Il est passé de 89,5% en 97-98 à plus de 117% en 2001-2002. Le taux d'accès en première année du fondamental a progressé de 97% à 115% pendant la même période. Le taux d'accès en 6ème année, rapporté à la population de 11 ans, est de l'ordre de 45%.

Les TBA, moins de 100% avant 2000 a dépassé les 115% pour l'année 2001-2002. Ces améliorations d'indicateur pourraient être corrélées avec celle de l'élargissement du nombre d'école qui est passé dans la même période de 1309 à 3204 et celui des enseignants de l'ordre 3900 à 9604 avec une diminution du ratio élève/maître. Des efforts restent à faire dans le secteur en matière d'école et plus particulièrement d'écoles complètes et au niveau des indicateurs qualitatifs. En effet, la rétention pendant cette période reste faible, a même baissé lors de la période 97-98 à 01-02, il est passé de plus de 48% à moins de 45% après avoir connu un maximum (52%) en 99-00. Ainsi, moins d'un enfant sur deux entrés en 1ère année en 96-97 atteint la sixième année. Sans oublier des disparités importantes entre les régions. Les taux de redoublement, le ratio élève/maître sont à améliorer considérablement.

⁷ Le terme qualité est lié à l'adéquation ou à la pertinence d'objets ou de processus par rapport aux buts auxquels ils étaient destinés. De plus la qualité implique une échelle et souvent la référence à des normes.

En outre, il y a lieu de faire des efforts considérables dans la gestion et le pilotage du système éducatif. Il a été constaté que les programmes sont faiblement assimilés par les apprenants⁸, environ 30% sur les disciplines évaluées (arabe, étude du milieu, français, mathématique). La faible disponibilité de manuels tant pour les apprenants que les enseignants et l'absence totale d'un mécanisme d'évaluation pédagogique pour évaluer la qualité du système éducatif, constitue un frein à l'atteinte des objectifs de l'EPT.

Bien qu'on a pu constater une diminution en matière de genre au niveau global, il y a des efforts considérables à faire dans certaines régions, le Gorgol et le Guidimakha surtout.

Le taux brut d'accès au niveau du premier cycle secondaire a évolué de 21,4% en 97-98 à 25,3% en 01-02. La part des filles n'a quasiment pas évolué durant ces cinq dernières années (43%), cela montre les efforts à fournir à ce niveau.

8. Stratégies mises en œuvre

Le système éducatif a connu une série de réforme (1959,1967,1978 1979 et la dernière en cours 1999) qui se sont concentrées sur la recherche d'une meilleure adaptation du système à son environnement. Les réformes de 1959 et de 1967 avaient pour objectif de donner une place de choix à l'Arabe dans le système éducatif hérité de la colonisation dans une approche de développement du bilinguisme selon ces promoteurs. Cette réforme a touché principalement l'enseignement fondamental. Dans cette suite logique, La réforme de 1978, a permis de diminuer la durée du cursus scolaire du fondamental ainsi que du secondaire à 6 ans au lieu de 7. Cette réduction de la durée du cursus était accompagnée par une augmentation de la part de l'Arabe à tous les niveaux (volumes horaires, matières enseignées en arabe, coefficient...) du système éducatif. La réforme de 1979, qui fût un aboutissement logique de la politique éducative depuis les indépendances, c'est à dire l'arabisation, a particulièrement scindé le système en deux groupes linguistiques distincts (Arabe et Bilingue) et c'est cette réforme qui est à l'origine d'une croissance d'éducation dans l'ensemble du système éducatif et dans l'enseignement secondaire général en particulier au niveau des indicateurs quantitatifs. En outre, la création des écoles de langues, sous la tutelle d'un institut des langues nationales, a contribué, dans une certaine mesure, à augmenter les indicateurs quantitatifs du système éducatif. La logique de la réforme de 1979 était de prendre en compte dans toute sa dimension la spécificité socioculturelle nationale dans le système éducatif, malgré les disproportions çà et là (nombre d'écoles de langues, nombre d'enseignants spécialisés, formations des enseignants, système de gestion...).

L'amélioration des indicateurs quantitatifs a été obtenu au détriment de la qualité du système éducatif. Il est admis à l'heure actuelle par les autorités de l'éducation nationale, que la scolarisation rapide, de ces dernières années, en ce qui concerne, l'éducation primaire, s'est produite en général au détriment de la qualité de l'enseignement. Autrement dit, les autorités ont accepté une faible efficacité interne du primaire, à travers les classes surchargées, la formation accélérée des enseignants, le manque de pertinence des contenus scolaires etc.

Dès 1986, le gouvernement a mis en place un vaste programme de promotion sociale au bénéfice des couches défavorisées. Avec la création d'un Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à l'Enseignement Originel, des campagnes massives d'alphabétisation des adultes ont été effectuées dans tous le pays, une véritable politique de survie de l'enfant a été mise en œuvre à travers les politiques de vaccination et d'alimentation/nutrition des enfants, l'amélioration de l'accès aux soins de santé primaires et à l'eau potable etc.

⁸ résultats de l'étude de l'IREDU de Dijon et l'IPN, en 2000

L'ensemble de ces stratégies, bien que discutables dans leur mise en œuvre, ont contribué à leur façon à l'amélioration des indicateurs quantitatifs du système éducatif. En outre sans oublier l'augmentation du nombre d'école, des enseignants et le budget de l'éducation nationale en l'occurrence celui de l'enseignement fondamental.

La dernière réforme, celle de 1999, qui est en cours, a essayé de réparer les erreurs du système précédent. Cette réforme, intitulé Programme National du Développement du Système Educatif (**PNDSE**), adopté pour 2001-2010, va dans les sens : **i)** d'une unification du système, **ii)** d'une prise en compte des défis de la mondialisation, **iii)** d'une amélioration de la qualité de l'enseignement, **iv)** d'un recentrage vers les formations scientifiques et technologiques et, **v)** d'un développement de la formation technique et professionnelle visant un accroissement de la qualification de la main d'œuvre.

La société civile, en l'occurrence les ONG, a connu un développement exemplaire lors de la seconde partie de la dernière décennie. Elle souffre par ailleurs d'un manque de confiance de la part des bailleurs et des institutions nationales. Il y a comme un antagonisme dans la pratique entre la société civile et les institutions nationales. Il y a absence totale d'un vrai cadre de concertation et de collaboration entre la société civile et les institutions de développement.

Néanmoins, la société civile tant bien que mal, a essayé de participer à l'effort de la scolarisation et à celle des filles en particulier. Les activités de la société civile restent à ce jour atomisées, caractérisées par des actions certes louables mais insignifiantes du point de vue quantitatif au niveau national.

Ces actions restent dans le domaine de la sensibilisation à l'importance de la scolarisation, du soutien scolaire des enfants (en milieu pauvre) et surtout des filles en classe d'examen ou des filles qui ont abandonné l'école il y a quelques années pour les appuyer à intégrer le circuit. Ces expériences ont été très fructueuses en terme de résultats obtenus. Par ailleurs, d'autres ONG essaient de s'approprier des stratégies expérimentales qui ont été développées par les partenaires au développement de la Mauritanie en essayant d'agir dans le domaine de l'environnement scolaire avec une implication forte des parents d'élève. La société civile est organisée en réseaux spécialisés dans différents domaines de l'éducation (fondamentale, petite enfance, alphabétisation), mais malheureusement il y a une absence totale de collaboration et de concertation entre elle et les institutions nationales.

Avec les stratégies de différents projets, et du ministère, des associations des parents d'élèves (APE), des comités de gestion et d'autres structures communautaires ont été mises en place. Ces structures n'ayant pas bénéficié de renforcement de capacité ignorent leurs véritables termes de références et ne jouent pas pleinement leur rôle dans le système éducatif à travers la gestion de l'école.

En ce qui concerne **les partenaires au développement**, leur intervention dans l'amélioration de la scolarisation est totale et tout leur effort va dans le sens d'atteinte des objectifs de l'EPT. Dans la dernière décennie, les différents partenaires au développement ont fait des interventions dans plusieurs régions de la Mauritanie caractérisées par un faible taux de scolarisation, celle des filles en particulier, de vulnérabilité de la population.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) intervient avec le projet assistance à l'éducation de base à travers les cantines scolaires qui vise la promotion de l'éducation des enfants dans les zones à plus grande vulnérabilité et à faible taux de scolarisation. Le nombre de cantine qui était de 309 et 14969 rationnaires en 1992-1993 est passé à 1316 cantines avec 62600 rationnaires en 2001-2002. Les objectifs du projet étaient de compléter les efforts du gouvernement dans la restructuration de l'éducation et de soutenir le programme cadre de développement à la base et de lutte contre la pauvreté en milieu rural. L'aide alimentaire devait inciter les parents à maintenir à l'école leur enfant et ainsi continuer à diminuer les taux d'abandon.

Le projet Ecole Communautaire Propre Saine et Verte, (ECPSV), initié par l'UNICEF intervient dans le domaine de l'éducation en essayant d'améliorer l'environnement scolaire, d'associer les parents à la gestion de l'école et d'alléger les charges dues aux fournitures scolaires à travers des coopératives scolaires et la mise en place des activités génératrices de revenu. Ce projet ayant démarré en 96 avec 15 écoles elle couvre aujourd'hui 185 écoles. Ce projet a ciblé initialement les régions ayant le plus faible taux de scolarisation et celle des filles en particulier. Selon les rapports annuels d'évaluation, il a été constaté une amélioration de la différence entre les deux sexes.

Quand au fonds d'Appui aux Filles de **la Banque Mondiale** avec une toute autre approche pour le même objectif. Ce projet intervient aussi dans des zones où la scolarisation des filles est très faible. Un fonds de roulement est donnée à la communauté qui l'investit dans une activité génératrice de revenu et dont les bénéfices sont utilisés pour équiper les filles.

UNICEF et PAM ont mis en place un projet intitulé "Ecole Amie des Filles" dans la région la plus sous scolarisée, et aussi celle des filles, au niveau national.

Dans une dynamique de maintien des filles au-delà du fondamental, le système des Nations Unies a initié un projet intitulé "Eduquer les Adolescentes pour Soutenir le Développement Communautaire" au niveau du secondaire.

L'ensemble de ces projets souffre d'un manque de communication en effet les bénéficiaires n'appréhendent toujours pas la portée et les objectifs de telle ou telle intervention. Certes cela est difficile et pour les partenaires au développement et les institutions nationales, mais malheureusement la société civile seule en mesure de faire un travail de proximité durable dans ce domaine n'est que timidement, pour ne pas dire pas du tout associée, au processus.

Toutes ces interventions des partenaires au développement et les différentes réformes du ministère de l'éducation n'ont pas bénéficié d'une évaluation ni de résultat (impact de ces interventions direct sur les indicateurs de performance...) et ni de processus (méthodologie...), soit on passe à la généralisation où on remplace une réforme par une autre, sans réellement tirer des leçons (rectifier les erreurs, capitaliser les acquis...). Néanmoins, les autorités de l'éducation, les partenaires au développement admettent dans leur ensemble l'impact positif des différents projets et des réformes sur l'amélioration du système éducatif dans son ensemble.

La question est de savoir dans quelles conditions précises ces stratégies contribuent à scolariser et dans quelles situations elles n'ont pas d'effet ?

Les mesures d'incitation en faveur des enseignants servant dans les zones défavorisées ont été élaborées et validées lors des séminaires régionaux. Mais la mise en œuvre est biaisée par une mauvaise définition des critères d'éloignement.

La lutte contre l'analphabétisme a bénéficié de la création d'un département ministériel en 1986. Ainsi, les mahadras, largement répandues à travers le pays, continuent leur œuvre séculaire d'alphabétisation et de la propagation du savoir et de la culture islamique.

9. Les réformes et politiques à mettre en œuvre

Toute stratégie doit s'inscrire dans la dynamique du PNDSE tout en essayant de combler ces déficits et surtout en y apportant une certaine pertinence dans sa mise en œuvre et des précisions concrètes des indicateurs à atteindre surtout qualitatifs.

Tout programme d'intervention doit aborder la problématique de la scolarisation et celle des filles en particulier sous un angle régional, urbain et rural et encore communautaire en s'appuyant sur une approche de recherche-opérationnelle surtout dans les régions sous

scolarisées. Les responsables du système éducatif acceptent une disparité inter-régional des différents indicateurs du système éducatif, mais sans jamais la mettre en adéquation avec le caractère socioculturel de la localité, leur perception de la scolarisation et celle des filles en particulier.

Les programmes doivent être réellement participatif avec un renforcement de capacités des bénéficiaires et leur responsabilisation dans la mise en œuvre. Selon différents rapports du ministère de l'éducation et des partenaires au développement, les bénéficiaires sont associés à l'exécution de leur projet à travers différentes structures communautaires mises en place (associations des parents d'élèves, comité de gestion...). Mais généralement, il faut reconnaître que cette association participative n'est que formelle. En effet, ces différentes structures sont ignorées de la majorité des habitants (et même quelques membres des bureaux ignorent qu'ils appartiennent à ces structures) de la localité, et encore plus leur rôle. Cela est amputable au mécanisme de mise en place de ces structures, l'absence d'une stratégie de renforcement de capacité pour mieux jouer leur rôle, et d'une véritable communication stratégique en direction des bénéficiaires.

Il est nécessaire de mettre l'accent sur la qualité à travers un meilleur système de gestion, d'une adaptation des curricula, l'amélioration des conditions d'accès entre le fondamental et le secondaire, afin que l'enseignement contribue à favoriser le développement cognitif, moral et social des élèves; promouvoir la cohésion sociale; préparer au monde du travail. Le contact avec la scolarité doit améliorer des connaissances, des compétences, des savoirs-faire, des comportements et des attitudes appropriées des apprenants.

Dans la dynamique actuelle du système éducatif mauritanien, il serait difficile de remplir ces conditions (citées ci-dessus). En effet, le système de recrutement des enseignants et leur formation accélérée en 45 jours, ne leur permet en aucun cas de maîtriser les techniques pédagogiques pour faire passer des messages compréhensifs pour des enfants. En outre, avec la persistance du système de passage actuel entre le fondamental et le secondaire, malgré l'acceptation des autorités de faire passer l'enseignement de base de 6 ans à 9 ans c'est à dire à la fin du premier cycle secondaire, ne suffit pas à atteindre ces objectifs tant que le mécanisme de transition entre les deux systèmes reste maintenu dans sa forme actuelle. Il faut obligatoirement une adaptation de celle-ci permettant à la majorité des enfants de finir au moins le cursus de base. L'amélioration du système de recrutement et de la formation des enseignants, l'amélioration des curricula sont un ensemble d'éléments pouvant permettre d'atteindre ces objectifs.

L'amélioration des indicateurs du système éducatif de manière durable doit s'inscrire dans une stratégie globale de renforcement des capacités des bénéficiaires, de leur sensibilisation et de leur adhésion effective à travers un processus participatif franc, de la lutte contre la pauvreté et du survie de l'enfant.

Rapprocher l'école du milieu tant dans sa connotation abstraite (une école qui prend en compte la problématique du milieu dans toute sa dimension), et tant dans sa connotation physique (des écoles complètes et proches). Ensuite améliorer l'environnement scolaire de l'école (latrines, point d'eau, sécurisation physique...). Enfin aller vers une régionalisation des vacances scolaires prenant en considération les particularités saisonnières de certaines régions, afin de donner plus de chance aux enfants d'aller à l'école.

L'ensemble de ces stratégies peut contribuer à améliorer les indicateurs du système éducatif qui n'ont pas connu d'amélioration (amélioration des acquis, scolarisation des filles, taux de redoublement...), qui ont régressé (taux de rétention, disparité régionale et genre...). En effet, selon le PNDSE, la stratégie pour l'enseignement fondamental est fondée sur :

i) amélioration de l'accès et de la rétention à travers, entre autre, la construction de salles de classe, du recrutement des enseignants...Mais lors de la décennie écoulée, bien qu'il a été constaté une amélioration significative du recrutement d'enseignants, de construction des salles de classes, il a été constaté en même temps la diminution de la rétention. Ainsi, ces mesures ne suffisent pas pour améliorer la rétention tant qu'on a pas mis en place une dynamique permettant de faire évoluer la perception de l'école par les bénéficiaires. Dans le milieu rural, l'école est considérée comme « un passe-temps », pour ne pas dire « une perte de temps », car l'enfant ne va à l'école que s'il n'a rien à faire à la maison (travaux ménagers, champêtres...).

ii) amélioration de la qualité de l'enseignement, les stratégies pour atteindre cet objectif sont efficaces mais difficile à atteindre dans l'approche actuelle du ministère. En effet, le processus du bilinguisme⁹ en cours. En effet, plusieurs centaines d'enseignants recrutés ces dernières années n'ont bénéficié que d'une formation accélérée de 45 jours, qui ne les outille pas suffisamment pour assumer leur responsabilité. Pour améliorer leur performance, il est nécessaire de mettre en place une formation continue, bien que prévue dans les documents de stratégie, cela n'a jamais été mise en œuvre. En outre, la disponibilisation des outils pédagogiques (manuels, guides...), après l'écoulement d'1/3 de la durée du PNDSE, rien a été entrepris pour remplir cette condition. Tout cela s'avère nécessaire pour atteindre les indicateurs qualitatifs.

En ce qui concerne l'Alphabétisation, cette stratégie a atteint ses limites sous sa forme actuelle. Les autorités de tutelle doivent s'inscrire dans une dynamique d'alphabétisation fonctionnelle à travers les langues nationales. Mais malheureusement jusqu'à ce jour, les autorités compétentes sont réticentes à cette option. Tout ce qui a été fait dans ce domaine à travers les langues nationales sont à mettre au crédit des ONG nationales et internationales.

En ce qui concerne la petite enfance, il est d'abord nécessaire de créer un cadre juridique pour les structures d'accueil et le profil du personnel encadrant. Le renforcement de capacités de l'organisme de tutelle en l'occurrence le Secrétariat d'Etat à la condition féminine s'avère nécessaire afin de relever le défis du pilotage, coordonner les activités des différents partenaires impliqués, mais aussi tout en améliorant leur capacité de gestion et de planification stratégique.

Pour une adhésion franche des populations il faut d'une part, adapté les programmes d'éveil au contexte socioculturel national, et d'autre part élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de communication en faveur de la protection et du développement de la petite enfance. Et enfin, la mise en place d'un cadre de concertation et de collaboration s'avère nécessaire avec la société civile pour l'atteinte de ces objectifs.

En ce qui concerne la société civile, elle est aujourd'hui structurée en plusieurs réseaux intervenant dans le domaine de l'éducation dans son ensemble : réseaux d'ONG sur la scolarisation des filles, réseaux d'ONG œuvrant dans l'alphabétisation fonctionnelle, et enfin un réseau d'ONG intervenant dans la protection et le développement de la petite enfance. Les plans d'actions annuelles sont élaborés, mais très souvent leur mise en œuvre tient à l'appui des partenaires au développement ou des institutions nationales qui n'est pas toujours acquis.

Afin que la société civile puisse jouer pleinement son rôle, il est nécessaire de mettre en place un cadre de contractualisation entre celle-ci et les différentes institutions pour une meilleure collaboration et de concertation. Les objectifs de l'EPT ne peuvent être atteints

⁹ par exemple les enseignants francisants ayant des notions en arabe après une formation accélérée de quelques semaines, deviennent des enseignants bilingues (arabe, français).

de manière durable et pérenne qu'avec une implication effective et une responsabilisation de la société civile dans toutes les approches.

Les associations des parents d'élève et les comités de gestion et autres structures communautaires sont à redynamiser à travers le renforcement de leur capacité afin que les véritables bénéficiaires puissent s'impliquer de manière efficace dans l'encadrement de leur enfants.

10. Bibliographie

Ministère de l'éducation Nationale, *Programme National de Développement du Secteur Educatif (2001/2010)*. 2001.

Ministère de l'Education Nationale, Ministère des Affaires Economiques et du Développement, *Rapport National sur l'Initiative Accélérée de l'Education Pour Tous*. 2001

Ministère de l'Education Nationale, *Evolution des Indicateurs du système éducatif 1997-1998 à 2000-2001*. 2002

Ministère de la santé et des affaires sociales, Ministère de l'Education Nationale, *Projet de politique nationale, de santé, d'hygiène et de nutrition à l'école*. 2002.

Ministère de l'Education Nationale, Ministère des Affaires Economiques et du Développement, *Rapport de suivi de la mise en œuvre année 2001-2002 et plan d'action 2002-2003*. 2002.

Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine, Direction de la Famille et de l'enfant, *Politique Nationale de Développement de la Petite enfance en Mauritanie*, 2002.

Ministère des Affaires Economiques et du Développement et l'UNICEF, *Programme de Coopération Mauritanie - Unicef, Plan cadre des opérations et plans d'opérations sectorielles pour 2003-2008*. 2002.

UNICEF, *Revue à mi-parcours du programme de Coopération Mauritanie-UNICEF*, 2000.

Document de projet conjoint des agences des Nations Unes en Mauritanie, *Eduquer les Filles Pour Soutenir le Développement des Communautés*. 2000.

UNICEF, rapport du revue à mi-parcours du projet "*Eduquer les Filles Pour Soutenir le Développement des Communautés*".2003.

Commissariat au Droit de l'Homme à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion, *Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté*. 2001.

Banque Mondiale, *système éducatif mauritanien éléments d'analyse pour introduire des politiques nouvelles*, 2001.